

N° : DP 20/274

## **DECISION DU PRESIDENT**

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "TENNIS CLUB TOULONNAIS"**

#### **Le Président de la Métropole**

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** la délibération n°07/11/23/191 du 16 novembre 2007 portant compétences supplémentaires pour l'animation et la coordination de la vie locale dans la Communauté d'Agglomération,

**CONSIDERANT** la demande de subvention émanant de l'association « Tennis Club Toulonnais » dont le siège social est à la Valette-du-Var et ayant pour objet de promouvoir et développer la pratique du Tennis,

**CONSIDERANT** que la pratique sportive est un élément essentiel pour l'insertion des jeunes de la Métropole,

**CONSIDERANT** que la Métropole Toulon Provence Méditerranée entend encourager les ambitions de ses clubs sportifs tout comme les manifestations d'envergure organisées sur son territoire,

**CONSIDERANT** que les actions menées par cette association sur le territoire communautaire entrent dans le cadre de la politique sportive mais aussi de la politique de la ville en matière de cohésion sociale de la Métropole,

**CONSIDERANT** le caractère exceptionnel de la demande chiffrée à 5 000 euros,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE 1**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 5 000 euros (cinq mille euros) à l'association « Tennis Club Toulonnais ».

## **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Principal de l'exercice 2020 opération n°2 article 65748.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **26 JUIN 2020**

**Hubert FALCO**

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

